

En Gâtinais

Les inscriptions pour l'IFSI de Châlette viennent d'ouvrir

Filière infirmière : mode d'emploi

Le métier d'infirmière (et d'infirmier) garde toute son attractivité, malgré ses exigences et les conditions d'exercice qui peuvent apparaître plus difficiles ces dernières années, notamment en secteur hospitalier.

■ Ils étaient environ 120, la semaine dernière, pour venir chercher des informations lors des portes ouvertes organisées par l'Institut de formation en soins infirmiers de Châlette.

C'est à l'IFSI que sont formés les futurs infirmiers. À l'échelle de la région Centre-Val de Loire, on trouve 13 instituts

fonctionnant de la même façon. 1.200 candidats sont admis pour intégrer la formation chaque année, 33 % de ce quota étant réservé aux candidats de la formation professionnelle continue. L'IFSI de Châlette ouvre 65 places par session (contre 60 précédemment).

« Une aptitude technique et relationnelle »

Depuis l'an dernier, il n'y a plus de concours d'entrée. Pour autant, une sélection est toujours néces-

saire, une grande rigueur étant demandée aux futurs professionnels. L'après-midi d'information de l'autre jour avait notamment pour objectif de faire prendre conscience au public concerné des caractéristiques de la profession. « Ce métier s'exerce avec motivation, aptitude technique et relationnelle », a précisé Isabelle Auger, la directrice de l'IFSI châlettois. « Il vous faut un projet professionnel clairement établi ».

Une formation en alternance, pour moitié en stage sur trois ans

Concrètement, bacheliers et futurs bacheliers doivent s'inscrire sur www.parcourssup.fr. Ils ont jusqu'au 2 avril. Les dossiers sont étudiés à l'échelle du bassin universitaire. C'est le 19 mai que seront annoncées les listes des candidats retenus. Par la voie de la formation professionnelle continue, la procédure est différente : les dossiers sont à retirer à l'IFSI même, Tél. 02.38.95.95.95.



Entre autres démonstrations, les soins et les calculs de dose.

La formation à l'institut se fait sur trois années, en alternance. Au total, les étudiants suivront 2.100 heures de formation théorique et la même durée en stage. Le parcours pratique comporte un stage minimum : en soins de courte durée (médecine et chirurgie, urgence, réanimation) ; en soins de santé mentale et en psychiatrie ; en soins de longue

durée et soins de suite et de réadaptation ; en soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (pour l'exercice en libéral ou les soins infirmiers à domicile pour personnes âgées). L'évaluation des élèves se fait en contrôle continu, par semestre, avec au final l'obtention du diplôme d'État infirmier (et du grade licence). À l'IFSI de

Châlette, le taux de réussite est de 95 % dès la première session.

AIDE-SOIGNANTE. L'IFSI de Châlette prépare également au métier d'aide-soignant(e) avec une capacité de 40 élèves par an. Sélection et formation sont en cours de réforme. Info sur le recrutement pour l'an prochain à venir.



Les élèves de 2^e année animaient les ateliers.